

AVIS DU MAIRE

Le Maire de la commune a l'honneur d'informer ses administrés qu'une
RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL
se tiendra

Vendredi 10 juillet 2020 à 20 h 00
Salle de Réception (au-dessus du restaurant scolaire).

(Ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19 – Article 9)

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2020**
- **Délibérations :**
 1. *Finances* – Fixation des tarifs communaux applicables du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.
 2. *Finances* – Attribution des subventions aux associations – Année 2020.
 3. *Finances* – Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale – Année 2020
 4. *Finances* – Admissions en non-valeurs de titres irrécouvrables 2019.
 5. *Finances* – Soutien financier au Rotary Club de Royan.
 6. *Finances* – Soutien financier à l'Association Départementale de Protection Civile de Charente-Maritime.
 7. *Finances* – Remboursement d'acomptes versés pour la location de la Salle Multiculturelle.
 8. *Ressources humaines* – Ratios pour avancements de grade.
 9. *Ressources humaines* – Attribution d'une gratification aux stagiaires du service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
 10. *Affaires générales* – Désignation du (de la) délégué (e) des élus auprès du Comité National d'Action Sociale.
 11. *Affaires générales* - Commission Communale des Impôts Directs : proposition d'une liste de membres.
 12. Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
- **État des concessions funéraires délivrées depuis le 1er janvier 2020.**
- **Questions diverses.**

En Mairie, le 3 juillet 2020
Le Maire,
Jacques LYS

